DISCOURS DE CATHERINE BARATTI-ELBAZ Maire du 12^e arrondissement



57^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie Mardi 19 mars 2019

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants, Madame la Députée, Monsieur le Commissaire Mesdames et messieurs les membres des associations d'anciens combattants, Mesdames et messieurs les élu-e-s, Mesdames et messieurs,

Cette journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc est l'occasion de rappeler notre fierté d'avoir dans notre arrondissement une place en mémoire de cette date importante de notre histoire. Le 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, est une date symbolique et historiquement significative. Elle ne devrait plus faire débat, car si nous sommes à nouveau réunis aujourd'hui c'est pour honorer toutes les douleurs et reconnaître toutes les souffrances de ce conflit sans en nier aucune. Cette cérémonie rappelle aussi bien la douleur ressentie par les français rapatriés que le lourd tribut payé par les harkis au terme de cette guerre.

Je regrette l'instrumentalisation de la Mémoire française et les divisions qu'elle peut engendrer. J'ai l'intime conviction qu'en maintenant les mémoires cloisonnées nous ne parviendrons pas à apaiser les obsessions liées à la guerre.

A ce titre je salue le Prix Goncourt des lycéens attribué l'an dernier au magnifique roman d'Alice Geniter, « L'art de perdre » qui retrace le douloureux choix des harkis de quitter leur pays pour venir vivre en France, pays qui n'a toujours pas su les accueillir dignement.

Pour les Hommes comme pour les Etats, la vérité est parfois douloureuse. Plus encore quand, elle est trop longtemps occultée. Le travail de mémoire et la vérité qui en résulte, sont pourtant les seuls remèdes possibles aux traumatismes du passé.

Il convient donc de saluer la déclaration faite par le Président de la République, jeudi 13 septembre dernier, à propos de Maurice Audin. Ce jeune professeur de mathématiques à l'université d'Alger, militant communiste et anticolonialiste, arrêté le 11 juin 1957 par des militaires français a disparu sans que les circonstances de sa mort n'aient jamais été officiellement établies.

Sa disparition a été rendue possible par un système dont les gouvernements successifs ont permis le développement. L' « arrestation-détention » autorisait en effet les forces de l'ordre à arrêter, détenir et interroger tout "suspect" dans l'objectif d'une lutte plus efficace contre l'adversaire. Ce système s'est institué sur un fondement légal : les pouvoirs spéciaux, votés par le Parlement en 1956.

Cette reconnaissance n'effacera pas la part d'irréparable, mais elle parachève le devoir de vérité que la République française a tant de mal à assumer.

Ainsi, il a fallu attendre 1999 pour que l'Assemblée nationale reconnaisse que les combats qui firent plusieurs centaines de milliers de morts en Algérie furent bien une « guerre » et non de simples opérations de maintien de l'ordre. Il a fallu attendre 2007 pour que le Président Nicolas Sarkozy déplore à Alger, la « profonde injustice » de la colonisation. Ce n'est qu'en 2012, que le Président

François Hollande condamnera, devant les Députés algériens, « le système de la colonisation » avec « la violence » et la « torture » qu'il avait pu engendrer.

Il ne s'agit sans doute que de l'action de quelques tortionnaires et cela ne met pas en cause l'éthique de l'armée française. Mais il est sain, pour une mémoire plus apaisée, comme le souligne l'historien Benjamin Stora, que puissent être enfin reconnus tous les aspects tragiques de la guerre d'Algérie.

Cette récente déclaration sur les circonstances de la mort de Maurice Audin laissera une trace et constitue un pas de plus sur le chemin de la vérité. Il ne s'agit pas là de repentance, contrairement à l'accusation que pourrait porter ceux qui préfèrent le déni à la vérité sur les pages sombres de notre histoire nationale.

Aujourd'hui, cette quête de la vérité à laquelle participe de nombreux écrivains, historiens et artistes nous permet d'assumer ces vêtements du passé pour ne pas vivre dans un état de ressentiment perpétuel.

Dans ce contexte, la très récente ouverture à la libre consultation de tous les fonds d'archives de l'Etat sur cette période sensible permettra aux historiens d'approfondir ce travail salutaire.

Ce 19 mars est à nouveau l'occasion pour moi, de rappeler la nécessité de comprendre ce qui a séparé nos peuples pour mieux réaliser ce qui aujourd'hui nous réunit. Notre histoire commune explique l'attention particulière avec laquelle nous suivons la mobilisation algérienne contre le maintien au pouvoir du président Abdelaziz Bouteflika.

Trois millions de descendants de pieds noirs, autant de binationaux, des centaines de milliers de ressortissants algériens, une littérature, un imaginaire, des anciens combattants des deux côtés de la Méditerranée, notre constitution née pour résoudre le conflit algérien et ce souvenir colonial si présent... nos liens sont forts, parfois passionnels.

L'intimité de nos deux peuples ne peut nous laisser indifférents face à l'actualité.

La société algérienne a beaucoup enduré et énormément appris de ce qu'elle a subi : la guerre d'indépendance, la décennie sanglante des années 90 et aussi la répression des Kabyles qui a fait près de 130 morts en 2001.

Forts de ces expériences, les Algériens sont méfiants, avertis, instruits. Face à eux, les traditionnels repoussoirs de la violence et de l'islamisme ont été brandis par le pouvoir en place afin de décourager le peuple à sortir dans la rue et la France de soutenir leurs mouvements. Mouvement porteur d'espoirs et de risques mais qui se traduit en une formidable leçon de civilisation par la force du nombre et la puissance du calme, qui pourrait utilement en inspirer certains sur notre territoire.

J'observe que les femmes algériennes sont des protagonistes essentielles de l'énergie actuellement dégagée pour la transformation et les changements sociétaux. Je partage l'analyse de Kamel Daoud, écrivain et journaliste algérien qui considère que « Quand les hommes bougent, c'est une émeute. Quand les femmes sont présentes, c'est une révolution ». Cette mobilisation est déjà une grande victoire pour les algériens par sa composition : mixte, étudiante, intergénérationnelle, religieuse ou pas, autant de facettes d'un peuple qui réclame la confiance qu'il mérite pour prendre en main la destinée de son pays. La transmission du pouvoir héréditaire n'est plus possible en démocratie.

Il y a une importante diaspora algérienne en France et l'Algérie est un grand pays. Nous devons travailler ensemble à la construction d'un destin commun apaisé pour nos deux Nations. Je suis convaincue que cela passera immanquablement par une écriture partagée de l'histoire de la guerre sur les deux rives de la Méditerranée.

Je vous remercie.